

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du jeudi 28 mars 2019**

*Cette réunion a eu lieu chez Jean-Luc RENAUD*

**Participants** : Gilberte BLUM, Mireille ANDRE Roselyne CHIROSSEL, Katherine POUCHAUDON, Jean-Luc RENAUD, Marion BOCQUET-BOONE, Sylviane BOENS, Jean-Paul LIGEARD,  
**Absents excusés** : Sylvain HILAIRE, Christian PICHARD, Alexis MASOUNABE Catherine TAURELLE

**1) Sortie du 1<sup>er</sup> juin**

Le programme de la sortie est mis au point pour l'envoi à Christian Pichard qui a accepté, comme chaque année de faire l'illustration et la mise en page. Il est décidé de noter la date limite de réponse au 9 mai.

Concernant le déjeuner, Gilberte Blum propose de retenir le menu à 30 € proposé par le restaurant Centre Port-Royal plutôt que celui à 25 € envisagé à l'origine. Choix est fait du plat principal.

La question se pose du tarif à demander aux adhérents et non adhérents. A l'unanimité, le Conseil d'administration se prononce pour la somme de 30 € pour les adhérents et 35 € non adhérents.

Gilberte Blum s'occupe des relations avec le restaurant, la société de cars, de l'envoi du programme aux adhérents et aux divers autres contacts qui pourraient être fructueux pour élargir les inscriptions.

**2) Menhir**

Jean-Luc Renaud fait le point sur le rendez-vous du 21 mars sur le site du Menhir avec Madame Petit, Maire d'Ymeray, Madame Dolazinski, Architecte des Bâtiments de France, la SnCF n'ayant pas envoyé de représentant, et Gilberte Blum. Madame Dolazinski scandalisée par l'état du site a pris des photos qui doivent être envoyées au Cabinet de Madame le Préfet avec son rapport, pour interpellier sur la gravité de l'environnement du Menhir, dans l'espoir que la Préfecture puisse faire poids sur la SNCF.

Concernant la conférence du 11 octobre, divers titres sont évoqués, Gilberte Blum devant confirmer auprès du service ad hoc de la commune la réservation de la salle et l'intitulé de ladite conférence.

A propos du PLU d'Ymeray, Jean-Luc Renaud et Mireille André ont noté une erreur de zonage, le menhir, classé monument historique depuis (1903 1909 ?), étant inscrit en zone 2AUX-zone artisanale- et non N (zone naturelle) . Le 6 avril, Jean-Luc Renaud et Gilberte Blum iront déposer à la Mairie d'Ymeray et rencontrer le commissaire enquêteur.

**3) Le chemin de randonnée**

Katherine Pouchaudon transmet le dossier à Stéphane Lemoine, président de la Communauté de Commune.  
Fin de la séance à 21 h

*Prochaine réunion du conseil d'administration : mardi 14 mai chez Katherine Pouchaudon*